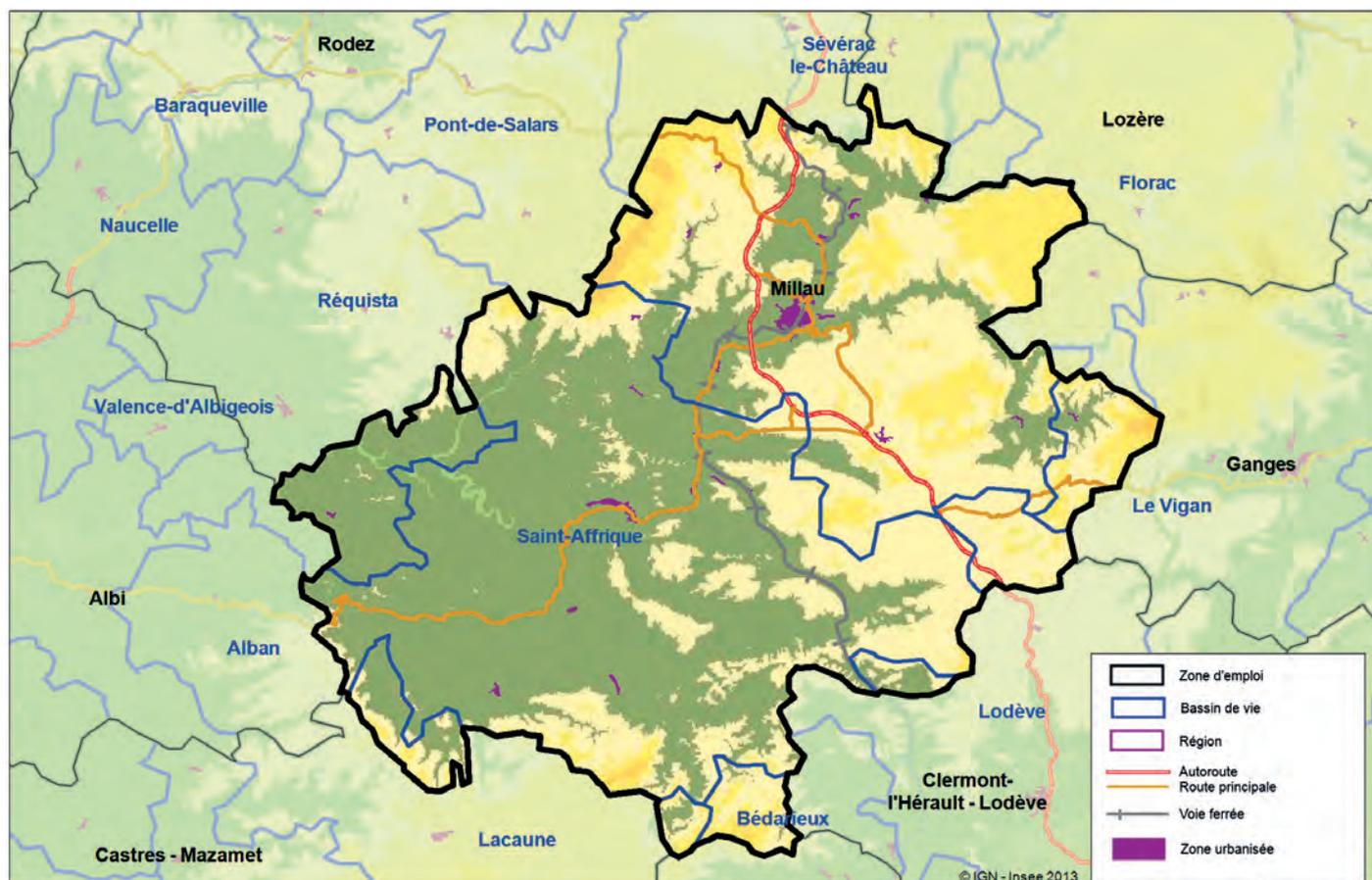




La zone d'emploi de Millau occupe le sud-est du département de l'Aveyron, elle s'étend sur 2 680 km² et regroupe seulement deux bassins de vie. En 2010, elle compte 60 100 habitants et offre 23 000 emplois. L'organisation territoriale de la zone est de type bipolaire, formée par les deux agglomérations de Millau et Saint-Affrique. L'économie reste marquée par l'agriculture qui représente encore 9,4 % des emplois. L'industrie résiste bien avec 13,1% des emplois. Au 1^{er} janvier 2014, les 80 communes de la zone d'emploi appartiennent à l'une des neuf communautés de communes du territoire. Les deux bassins de vie de la zone sont construits autour d'un pôle d'équipements supérieur, auquel s'ajoutent une quinzaine de pôles de proximité répartis sur l'ensemble de la zone. L'accessibilité aux équipements est beaucoup plus difficile dans le bassin de vie de Saint-Affrique que dans celui de Millau. La zone d'emploi présente la particularité d'avoir une part importante de la population bénéficiant des équipements dans la commune de résidence mais aussi une part importante très éloignée de ces mêmes équipements.

1 - Les bassins de vie





Avec une superficie de 2 680 km², la zone d'emploi de Millau occupe le sud-est du département de l'Aveyron. Elle est entourée des zones d'emploi de Castres-Mazamet au sud, d'Albi au sud-ouest et de Rodez au nord-ouest et, en Languedoc-Roussillon, de celles de Lozère, de Ganges, de Clermont-l'Hérault - Lodève et de Béziers. Son périmètre est resté quasiment inchangé lors de la redéfinition des zones d'emploi en 2010 (*figure 1*).

En 2010, la zone d'emploi de Millau compte 60 100 habitants et 23 000 emplois. Par sa population, elle se positionne dans la deuxième moitié du tableau des 16 zones d'emploi de la région, juste devant celle de Saint-Gaudens. Avec la zone d'emploi de Saint-Girons, en Ariège, elle partage la particularité d'avoir la plus faible densité de population (22 habitants au km²) des zones d'emploi de la région. Sa situation géographique, sur le plateau des Grands Causses, explique ce faible peuplement. Nombre de communes y sont très étendues et peu peuplées : neuf sur dix ont ainsi moins de 1 000 habitants (*figures 2 et 3*).

Seuls deux bassins de vie composent l'essentiel de la zone d'emploi : ceux de Millau et de Saint-Affrique. Ils concentrent 94 % de la population de la zone et présentent la particularité d'être les plus vastes de la région, après celui de Toulouse. En dehors de ces deux bassins de vie, 3 500 habitants résident à la frange de la zone d'emploi, dans les bassins de vie de Réquista, du Vigan (Gard), de Lacaune, de Lodève et de Bédarieux (Hérault).

Les navettes domicile-travail avec les autres zones d'emploi sont peu nombreuses : seuls 8 % des actifs résidant dans la zone d'emploi de Millau travaillent dans une autre zone. Les principaux échanges se font essentiellement avec la zone d'emploi de Rodez, où 800 personnes partent travailler, et dans un moindre mesure, avec celle d'Albi (125 personnes). En sens inverse, 600 actifs viennent travailler chaque jour depuis la zone de Rodez et 200 depuis celle d'Albi (*figure annexe 1*).

L'agriculture encore bien présente

En 2010, l'agriculture imprime largement sa marque sur l'économie de la zone d'emploi, avec 9,4 % des emplois, ce qui la place au quatrième rang des zones d'emploi de la région. En dix ans, le poids de l'agriculture s'est néanmoins réduit de 3 points. Cette évolution est comparable à celle de l'ensemble des 16 zones d'emplois de la région Midi-Pyrénées. L'industrie résiste bien avec 13,1 % des emplois de la zone, ce qui place la zone d'emploi de Millau dans la moyenne régionale. Enfin, comme ailleurs, la majorité des emplois (69 %) appartiennent au secteur tertiaire, même si cette proportion est inférieure de 5 points à la moyenne des zones d'emploi de la région (*figures 2 et 4*).

Neuf communautés de communes

Au 1^{er} janvier 2014, les 80 communes de la zone d'emploi appartiennent à l'une des neuf communautés de communes du territoire (*figure 5*). Le parc naturel régional des Grands Causses, créé en 1995 et troisième parc naturel régional en superficie au niveau national, recouvre la quasi-totalité de la zone d'emploi, seules deux communes au nord appartenant au Pays des Monts et Lacs du Lévézou.

Une organisation territoriale bipolaire

La zone d'emploi est organisée autour des deux agglomérations de Millau et de Saint-Affrique, qui forment ainsi un bipôle structurant pour la zone d'emploi. Les déplacements domicile-travail entre les deux bassins de vie de ces pôles sont de même ampleur dans chaque sens avec 650 navetteurs. L'agglomération de Millau, qui abrite la sous-préfecture aveyronnaise, compte 23 400 habitants et celle de Saint-Affrique 9 400 habitants. Ces deux agglomérations regroupent 55 % de la population de la zone et sont distantes l'une de l'autre d'une trentaine de kilomètres.



Deux bassins de vie relativement indépendants

Premier bassin de vie avec 33 600 habitants vivant dans la zone d'emploi, le bassin de vie de Millau offre 13 200 emplois (57,1 % des emplois de la zone), dont 9 800 dans l'agglomération de Millau. Le marché du travail de ce bassin de vie est relativement autonome : 86 % des actifs occupés résidant dans le bassin y travaillent. Parmi les autres actifs résidents, 5 % travaillent dans le bassin de vie de Saint-Affrique, les autres se rendant chaque jour dans des bassins de vie extérieurs à la zone d'emploi (Rodez, Sévérac-le-Château...).

Le bassin de vie de Saint-Affrique compte 23 000 habitants et 8 900 emplois. Ces derniers sont moins concentrés dans le pôle urbain (4 200 emplois) que dans le bassin de vie de Millau, ce qui témoigne du caractère plus agricole du bassin de vie (14 % des emplois). Comme le bassin de vie de Millau, celui de Saint-Affrique est relativement autonome, avec 84 % des actifs occupés qui y résident et travaillent à la fois. Parmi les autres, 7 % travaillent dans le bassin de vie de Millau (*figure 6*).

Deux bassins de vie bien équipés

Les agglomérations de Millau et de Saint-Affrique sont les deux pôles d'équipements importants de la zone d'emploi. Chacun des deux bassins de vie correspondants possède l'ensemble des équipements et des services des gammes de proximité et intermédiaire. Millau bénéficie en outre de la totalité des 35 équipements de la gamme supérieure. Saint-Affrique possède également une majorité d'équipements de la gamme supérieure (23 sur 35), dont les principaux : lycée, agence de Pôle emploi, spécialités médicales... Cependant certaines spécialités médicales manquent, ou encore certains services pour adultes handicapés (centre de rééducation professionnelle, centre de pré-orientation...) (*figure 7*).

En dehors de ces deux pôles d'équipements majeurs, 15 pôles de services de proximité complètent le maillage du territoire en ce qui concerne l'offre de services et d'équipements pour la population. Parmi eux, six sont localisés dans le bassin de vie de Saint-Affrique : Brusque, Camarès, Belmont-sur-

Rance, Saint-Sernin-sur-Rance, Saint-Rome-de-Tarn et Saint-Rome-de-Cernon. Les pôles de service de Broquiès et Coupiac, tout en étant situés dans la zone d'emploi, appartiennent au bassin de vie de Réquista, rattaché à la zone d'emploi de Rodez. Dans le bassin de vie de Millau, six pôles de proximité organisent l'offre de services autour de l'agglomération millavoise (Rivière-sur-Tarn, Aguessac, Le Rozier, La Cavalerie, Saint-Georges de Luzençon) ou plus loin (Nant). Enfin, Saint-Jean-du-Bruel, dans le bassin de vie voisin de Ganges, complète l'offre à l'extrémité est de la zone d'emploi.

Des temps d'accès plus longs dans le bassin de Saint-Affrique

Dans l'ensemble de la zone d'emploi, l'accessibilité aux équipements est un peu moins bonne que dans le reste de la région. Ainsi, le temps moyen d'accès aux équipements et services de la gamme intermédiaire, mesuré aux heures creuses de chef-lieu à chef-lieu de commune en trajet aller-retour, est supérieur à la moyenne régionale hors zone d'emploi de Toulouse (15 contre 12 minutes). Cet écart s'explique uniquement par l'accessibilité plus difficile dans le bassin de vie de Saint-Affrique.

En effet, dans ce bassin de vie, au relief très escarpé et où la population est plus dispersée, les temps d'accès sont parfois longs. La moitié de la population met ainsi plus de 20 minutes pour accéder à un équipement de la gamme intermédiaire en trajet aller-retour. Pour les équipements de la gamme supérieure, le temps moyen est supérieur de près d'un quart d'heure à la moyenne régionale (hors zone d'emploi de Toulouse) (*figures 8 et 9*).

Dans le bassin de vie de Millau, le temps moyen d'accès aux équipements de la gamme intermédiaire est comparable à la moyenne régionale. En ce qui concerne les équipements et services de la gamme supérieure, l'accessibilité est meilleure, le temps d'accès moyen (15 minutes) étant très inférieur à la moyenne régionale hors zone d'emploi de Toulouse (28 minutes). Un résultat qui s'explique par la forte concentration de la population du bassin dans la ville de Millau.



Des populations bien équipées sur place

En raison de la forte concentration de la population de la zone d'emploi dans les deux principales agglomérations, la part de la population équipée sur place en équipements et services de la gamme intermédiaire (55 %) est supérieure à la moyenne régionale (46 %). Pour une douzaine d'équipements et services (services aux personnes âgées, commerces divers, ambulances...) cette proportion dépasse même de 10 points le niveau régional hors zone d'emploi de Toulouse.

Cependant, en lien avec la géographie de ce territoire très étendu et peu densément peuplé sur de larges espaces, une plus grande part de la population réside également loin de ces équipements. Les populations des communes situées en

périphérie de la zone d'emploi sont ainsi les plus pénalisées. Pour certains équipements, parmi lesquels supermarché, collège, magasin d'optique, magasin de sport, vétérinaire, pédicure, l'accessibilité est beaucoup moins aisée. Pour ces équipements, 32 % des habitants de la zone d'emploi de Millau sont à plus de 30 minutes en trajet aller-retour, contre seulement 7 % dans l'ensemble des zones d'emploi de la région hors celle de Toulouse. Ces écarts d'accessibilité existent également pour les équipements de la gamme supérieure. La seule exception notable est celle des centres de santé, où quasiment aucun habitant (0,5 %) de la zone d'emploi n'est à plus d'une heure aller-retour, contre 5 % au niveau régional (hors zone d'emploi de Toulouse).



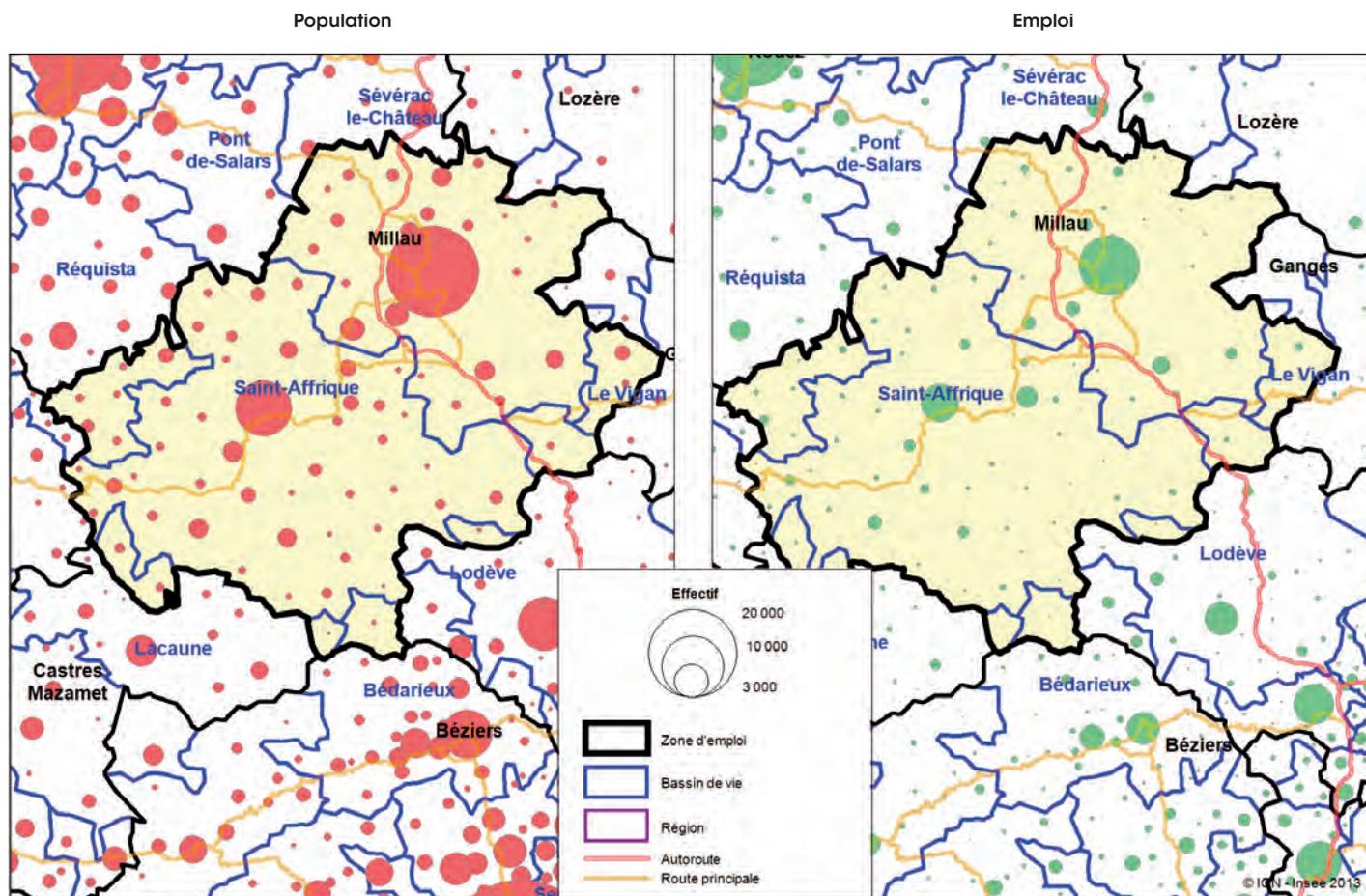
2 - Population et emploi par bassin de vie

| Bassin de vie | Population | | | | Emploi | | | | | | | | | |
|---|--|--------------------------------|---|--|------------------------------------|---------------------------------|---|--------------|---|-----------|--------------|--|-----------------------------------|--|
| | Population du bassin de vie dans la ZE | Densité (hab/km ²) | Part de la population du bassin de vie vivant dans la ZE (en %) | Poids du bassin de vie dans la ZE (en %) | Nombre d'emplois par bassin de vie | Part des emplois dans la ZE (%) | Statut (%) Somme des statuts égale à 100 % | | Secteur d'activité (%) Somme des secteurs d'activité égale à 100 % | | | | | |
| | | | | | | | Salariés | Non-salariés | Agriculture | Industrie | Construction | Commerce transports et services divers | Adm. pub., ens., santé, act. soc. | |
| Principaux bassins de vie de la zone d'emploi (ZE)* | 56 560 | | | 94,1 | 22 052 | 95,6 | | | | | | | | |
| Millau | 33 581 | 36 | 97,9 | 55,9 | 13 171 | 57,1 | 81,1 | 18,9 | 4,8 | 12,1 | 9,2 | 39,8 | 34,1 | |
| Saint-Affrique | 22 979 | 17 | 100,0 | 38,2 | 8 881 | 38,5 | 73,9 | 26,1 | 13,8 | 14,6 | 8,2 | 32,2 | 31,2 | |
| Autres bassins de vie de la zone d'emploi | 3 536 | | | 5,9 | 1 027 | 4,4 | | | | | | | | |
| Réquista (ZE de Rodez) | 1 818 | 14 | 15,0 | 3,0 | 570 | 2,5 | 50,9 | 49,1 | 33,9 | 11,6 | 10,2 | 22,4 | 21,9 | |
| Le Vigan (ZE de Ganges) | 855 | 11 | 6,6 | 1,4 | 248 | 1,1 | 56,5 | 43,5 | 12,8 | 14,1 | 14,4 | 30,5 | 28,2 | |
| Lacaune (ZE de Castres - Mazamet) | 549 | 8 | 7,3 | 0,9 | 101 | 0,4 | 43,6 | 56,4 | NS | NS | NS | NS | NS | |
| Lodève (ZE de Clermont-l'Hérault-Lodève) | 250 | 3 | 1,6 | 0,4 | 91 | 0,4 | 27,5 | 72,5 | NS | NS | NS | NS | NS | |
| Bédarieux (ZE de Béziers) | 64 | 1 | 0,3 | 0,1 | 17 | 0,1 | 17,6 | 82,4 | NS | NS | NS | NS | NS | |
| Total de la zone d'emploi | 60 096 | 22 | | 100,0 | 23 079 | 100,0 | 76,9 | 23,1 | 9,4 | 13,1 | 8,9 | 36,1 | 32,5 | |

* Un bassin de vie est dit principal lorsque plus de la moitié de sa population vit dans la zone d'emploi.

Source : Insee, recensement de la population 2010.

3 - Population et emploi par commune

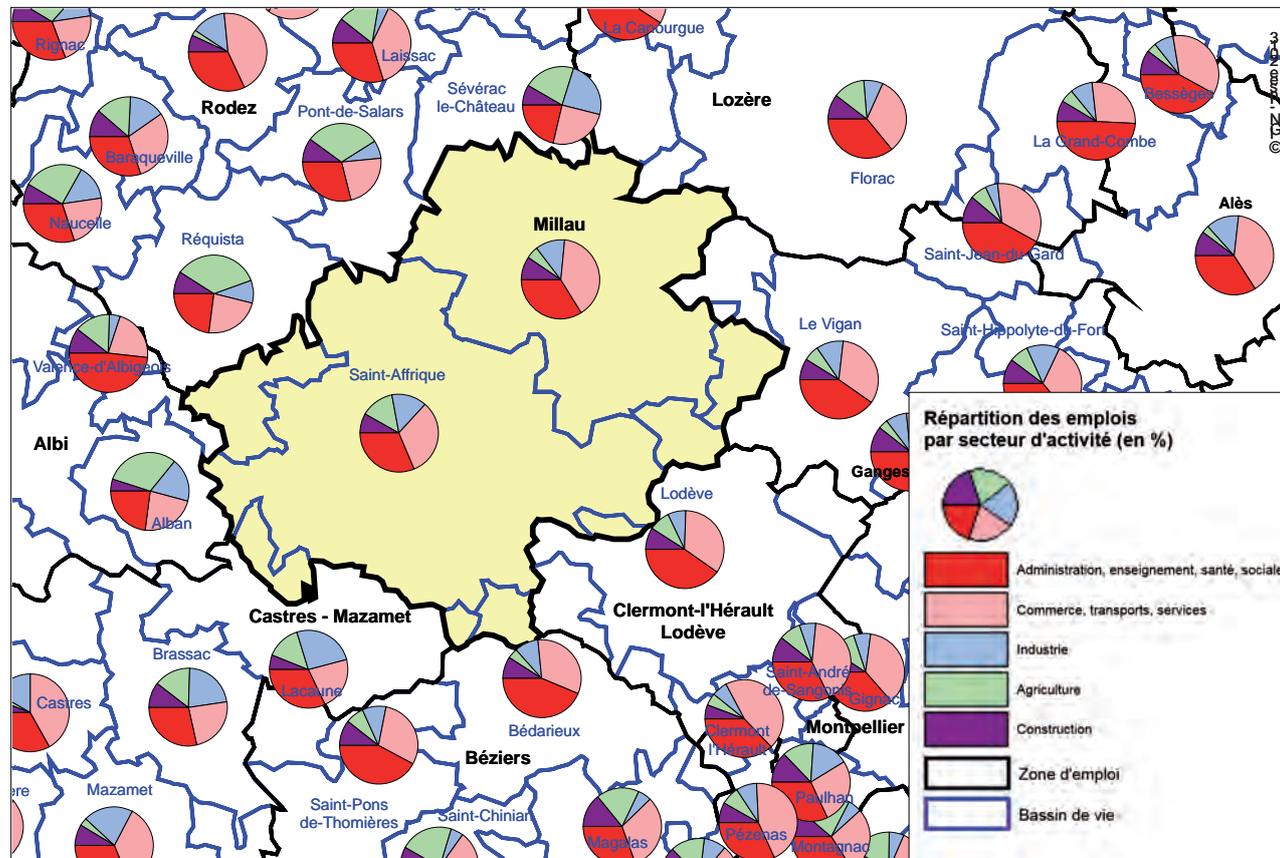


Note de lecture : la commune de Millau compte 21 900 habitants et 9 290 emplois.

Source : Insee, recensement de la population 2010.

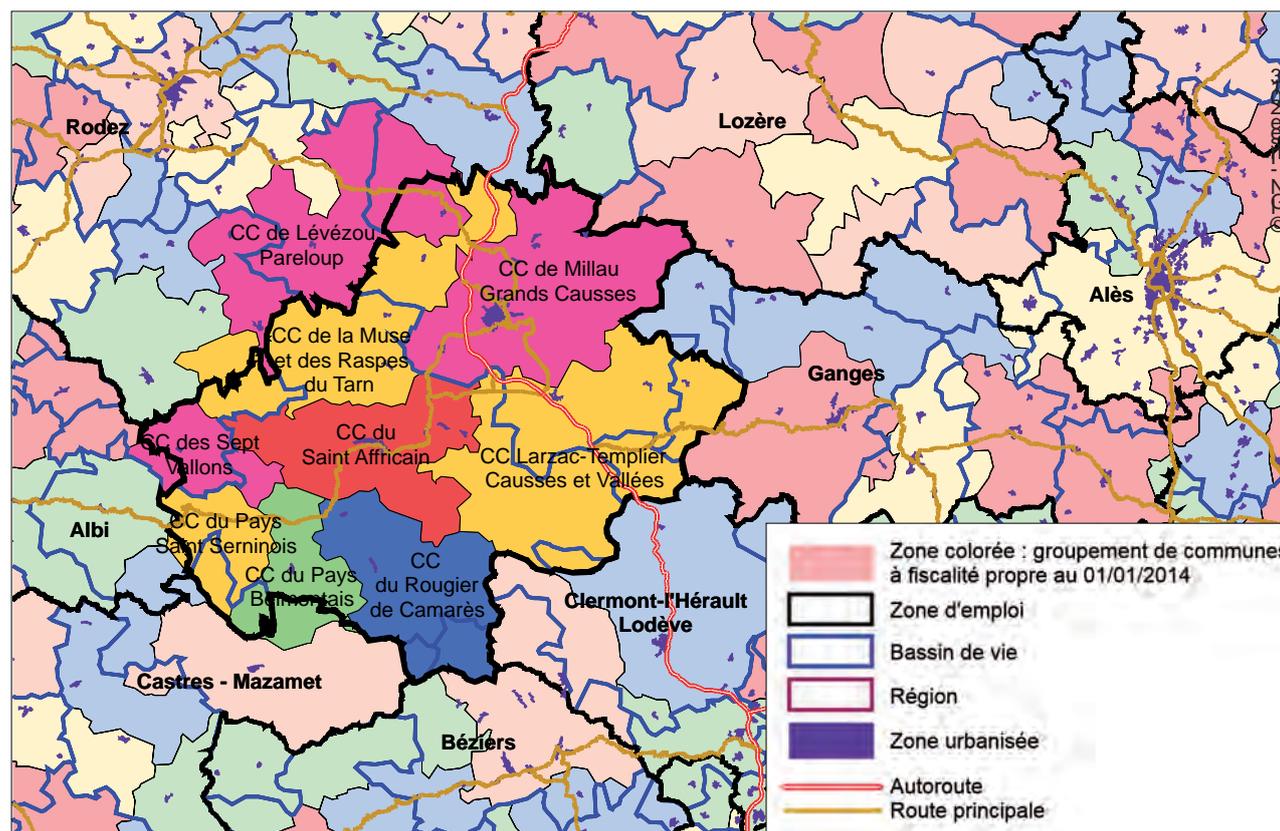


4 - Répartition des emplois par secteur d'activité dans les bassins de vie



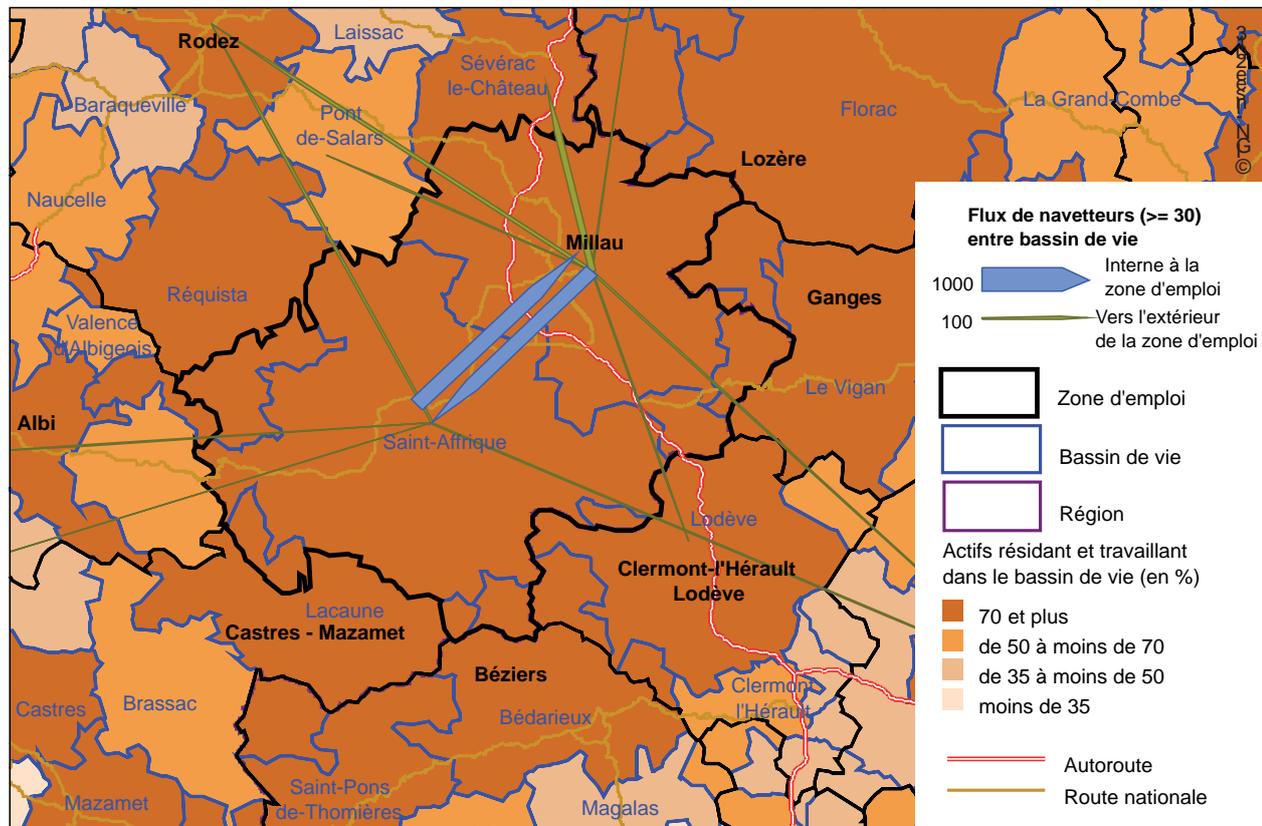
Source : Insee, recensement de la population 2010.

5 - Bassins de vie et groupements de communes à fiscalité propre





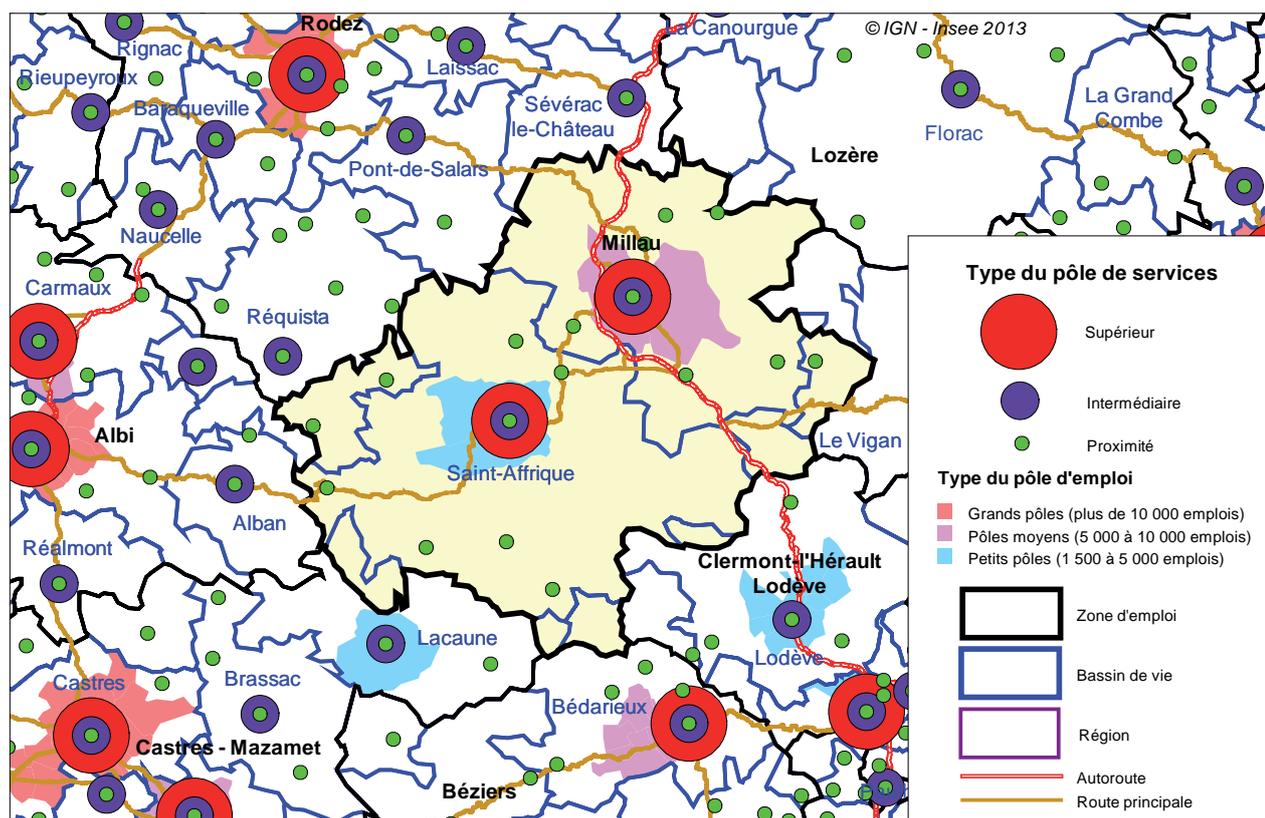
6 - Déplacements domicile-travail et part des actifs stables



* Actifs stables : travaillant dans le bassin de vie de leur résidence.

Source : Insee, recensement de la population 2010.

7 - Les pôles de services

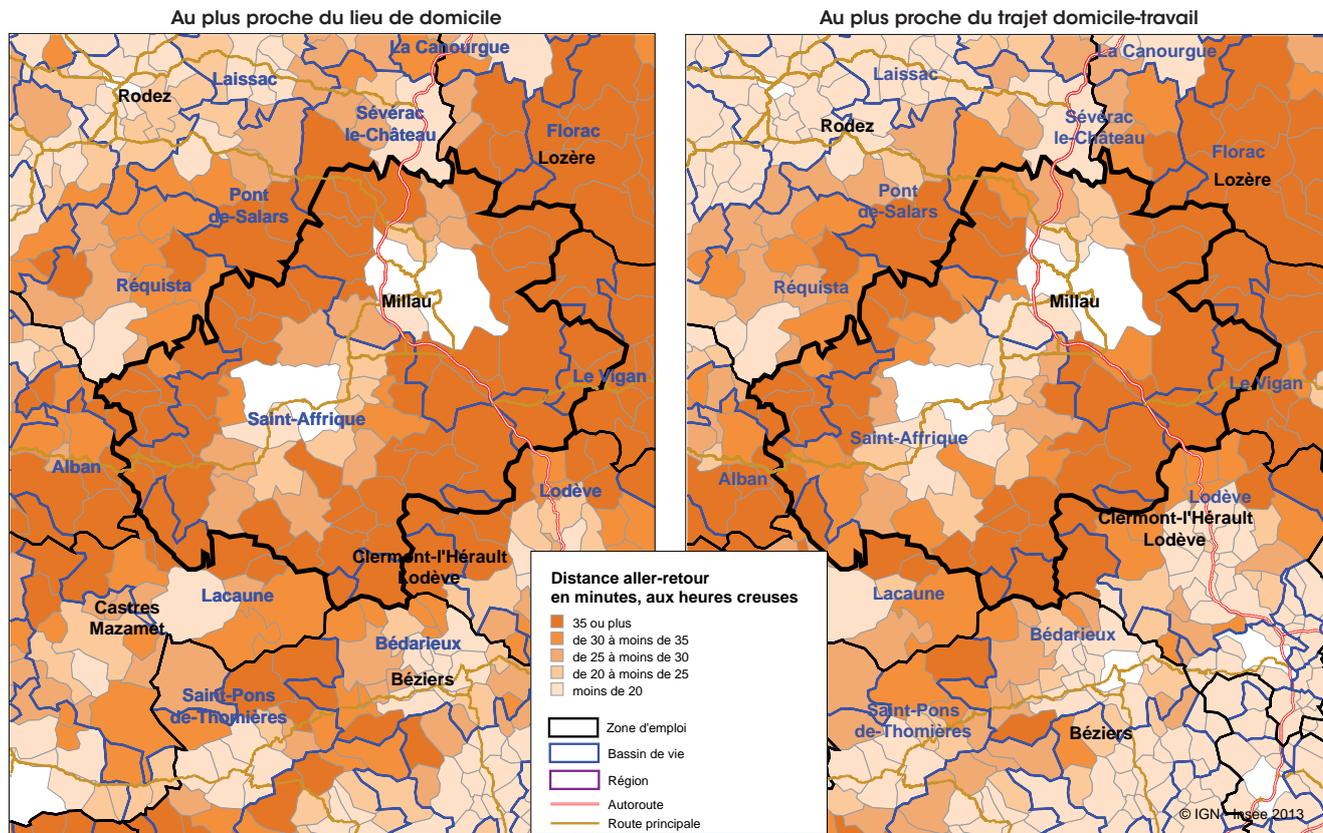


Note de lecture : l'unité urbaine de Saint-Affrique possède la majorité des équipements des gammes supérieure, intermédiaire et de proximité.

Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011.



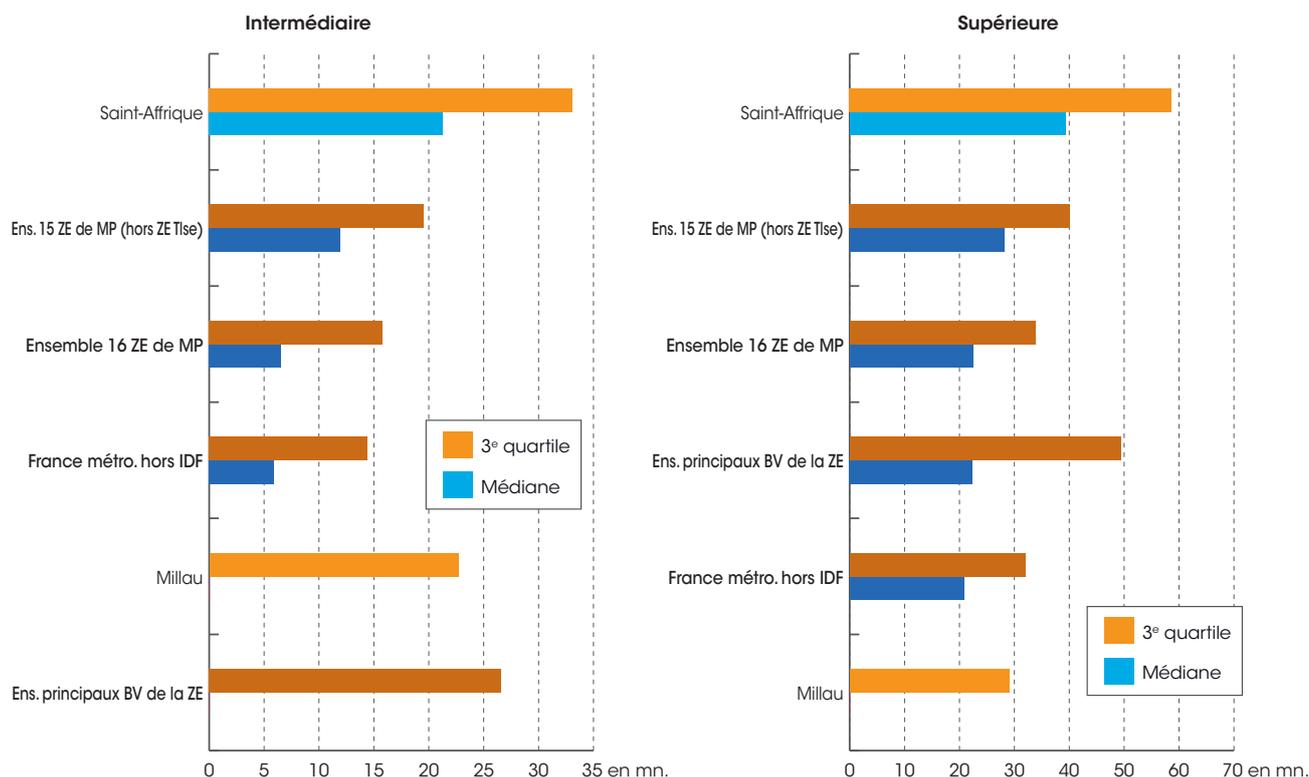
8 - Accessibilité à la gamme de services intermédiaires dans les bassins de vie



Note de lecture : dans la majorité des communes du bassin de vie de Millau, le temps d'accès aller-retour au plus proche du domicile à un équipement de la gamme intermédiaire est supérieur à 35 minutes. Ce temps d'accès varie peu si l'on tient compte du lieu de travail.

Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population 2010, distancier ODOMATRIX - INRA UMR104 CESAER.

9 - Temps d'accessibilité par bassin de vie à la gamme des services



Note de lecture : dans le bassin de vie de Saint-Affrique, pour la moitié des habitants (médiane) le temps d'accès aller-retour à un des équipements de la gamme intermédiaire est en moyenne supérieur à 21 minutes, un quart des habitants (3^e quartile) mettent plus de 33 minutes.

Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population 2010, distancier ODOMATRIX - INRA UMR104 CESAER.